

Nîmes, le

**29 JUIN 2023**

**La Préfète du Gard**

à

Mesdames et Messieurs les Maires du département

**En communication à :**

- Monsieur le sous-préfet d'Alès
- Madame la sous-préfète du Vigan

**Objet :** Cérémonie du 14 juillet

Dans toutes les communes de France, des cérémonies seront organisées pour célébrer la fête nationale.

A Nîmes, une prise d'armes suivie d'un défilé militaire aura lieu le vendredi 14 juillet 2023 à partir de 10 heures, sur le boulevard de la Libération, en présence des personnalités du département.

Je vous remercie de bien vouloir organiser une cérémonie dans votre commune.

Je vous rappelle qu'à cette occasion les bâtiments et édifices publics devront être pavés aux couleurs nationales. A cet effet, je vous demande également de veiller au bon état des drapeaux utilisés.



Marie-Françoise LECAILLON